

ZOOM SUR L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

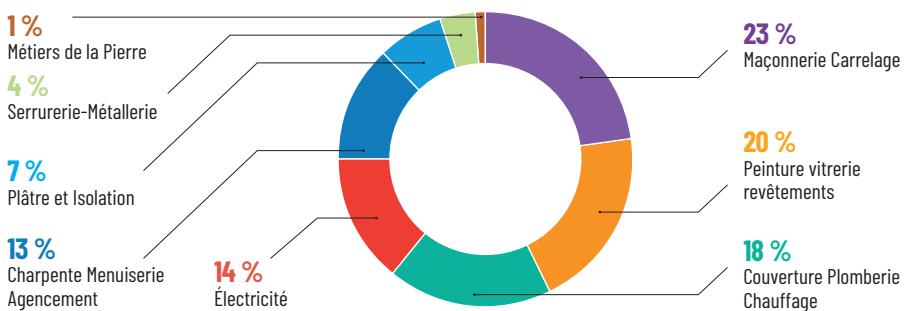
96 % des entreprises du bâtiment ont jusqu'à 10 salariés !

Les entreprises du bâtiment représentent :

500 000 entreprises jusqu'à 10 salariés soit **570 000 salariés**
24 000 entreprises de plus de 10 salariés soit **720 000 salariés**

L'artisanat du bâtiment, première entreprise de France, occupe une place privilégiée dans l'économie française. Les métiers de l'artisanat du bâtiment continuent de créer de l'emploi et offrent de vraies possibilités de réussite professionnelle et d'épanouissement personnel autant pour les femmes que pour les hommes. CAP, Brevet Professionnel, ... de nombreuses formations mènent à ces métiers principalement par la voie de l'apprentissage. La transition écologique et numérique, l'évolution des comportements d'achats des clients (avec des attentes en termes d'équipements, de fonctionnalités, ...), le vieillissement de la population qui impacte la conception des constructions sont autant d'opportunités d'emploi pour lesquelles les chefs d'entreprise artisanale recherchent un personnel qualifié, autonome et capable de travailler en équipe.

Répartition des entreprises par activités



23 % des entreprises du bâtiment sont
des entreprises de Maçonnerie Carrelage

10 ATOUTS de l'ARTISANAT du bÂTIMENT

CONTRIBUER AU CONFORT DE VIE

Les artisans du bâtiment contribuent à l'amélioration de notre confort de vie, de notre environnement et de notre sécurité grâce à la construction et à la rénovation d'une grande variété d'ouvrages : logements, écoles et lieux de loisirs, mobilier urbains, commerces, hôpitaux, gares, bureaux, usines...

- Nous passons 80 % de notre temps à l'intérieur des bâtiments qu'ils s'agissent d'écoles, de logements, de lieux de travail ou de loisirs. Avec la construction et l'entretien des habitats individuels et collectifs de leurs façades, toitures, volets, accès... et de l'amélioration de leurs comforts intérieurs, chauffage ou climatisation, ventilation, isolement acoustique, esthétique et luminosité, éclairage, ... les artisans du bâtiment participent tous les jours à rendre les habitats d'une ville ou d'un village plus agréable à vivre ou à visiter.

UTILISER DES TECHNOLOGIES DE POINTE

Le bâtiment est fort d'une diversité de métiers qui s'exercent aussi bien dans la construction que dans la rénovation des bâtiments. Les prestations sont souvent uniques et individualisées et reposent pour beaucoup sur l'échange entre l'artisan et son client. Parce que les gestes sont solides et maîtrisés, ce savoir-faire donne l'assise nécessaire pour utiliser des techniques de pointe en faisant appel à la rénovation personnalisée, la domotique, la géothermie, ..., associées aux innovations technologiques et numériques et au travail en réseau.

- Construire ou rénover un bâtiment, c'est intégrer de nouveaux matériaux, des technologies de pointe, des machines à commandes numériques par exemple pour les menuisiers, serruriers-métalliers, tailleurs de pierre, couvreurs, ...

Le numérique par l'apport d'outils tels que l'impression 3D ou lasers 3D, la maquette numérique (BIM), les drones, viennent se mêler aux savoir-faire traditionnels.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Acteurs incontournables du territoire national, les artisans du bâtiment jouent un rôle essentiel en faveur de l'emploi, du service de proximité et du lien social indispensable dans les quartiers. Ils accompagnent au quotidien les changements de la société et les évolutions démographiques : la transformation du mode de vie (télétravail, coworking, ...), le vieillissement de la population et la contrainte d'urbanisation.

- Le chef d'entreprise et ses salariés assurent une relation personnalisée avec le client : analyse de sa demande, diagnostic de la situation, information sur les nouvelles normes et réglementations, adaptation aux besoins spécifiques (ex. : l'aménagement d'un logement pour une personne en situation de handicap, la restauration d'un ancien édifice en « maison de quartier », ...). Adepte du sur-mesure, ils sont toujours en recherche de solutions appropriées aux demandes de leurs clients.





FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les artisans du bâtiment veillent à satisfaire les besoins des clients d'aujourd'hui sans pour autant compromettre les ressources des générations futures : ils utilisent autant que possible des matériaux et des ressources durables ainsi que l'énergie, l'espace et les matériaux de manière efficace.

Le travail des artisans du bâtiment se modifie en particulier à travers :

- La nécessité d'améliorer la performance énergétique des bâtiments,
- L'utilisation de matériaux plus écologiques, peu consommateurs d'énergies de fabrication,
- La maîtrise des nuisances sonores des chantiers, les dépenses d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre,
- Le traitement des déchets, le recyclage des matériaux ainsi que son réemploi.
- Les artisans contribuent à la transition énergétique des bâtiments, se forment et se positionnent sur de nouvelles activités : installation de panneaux et tuiles solaires, des matériaux plus isolants et biosourcés (terre crue, bois, pierre), ...

EXERCER LE MÉTIER QUE J'AI CHOISI PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Fondée sur la transmission d'un savoir-faire professionnel, cette voie d'accès au métier qu'est la formation en alternance offre la possibilité de construire un cursus sur mesure tout en bénéficiant d'un contrat de travail et d'une rémunération. L'apprentissage est ainsi un véritable passeport pour l'emploi ; en alternance entre l'entreprise et un Centre de formation d'apprentis (CFA).

- Chaque année, plus de 60 000 apprentis soit 84 % des apprentis du bâtiment, sont formés partout en France par les artisans du bâtiment et la plupart d'entre eux, d'entre elles, trouvent un emploi en CDI à l'issue de leur formation.

ENCOURAGER L'ACCÈS AUX FEMMES AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

L'artisanat du bâtiment casse les stéréotypes et se mobilise pour favoriser l'accès des femmes aux métiers de l'artisanat du bâtiment. La mécanisation des tâches de manutention a largement amélioré les conditions de travail et ouvre davantage d'opportunités professionnelles.

- Aujourd'hui, le secteur de la construction recense 13 % de femmes dans ses effectifs, 15 000 femmes sont des cheffes d'entreprise. Il espère en accueillir plus ces dix prochaines années.

PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI

Les artisans travaillant à la restauration du bâti ancien sont des acteurs incontournables de la mise en valeur du patrimoine. Ils détiennent les savoir-faire nécessaires à la réalisation de restauration dans les règles de l'art et continuent à se former régulièrement. Ils partagent et transmettent leurs techniques et la passion de leur métier.

- Les artisans du bâtiment contribuent à la protection et à la sauvegarde du bâti ancien et des monuments historiques, cathédrales, châteaux, fontaines, habitats vernaculaires (maisons de maître, moulins, fermes, etc.).



S'INVESTIR DANS UNE ENTREPRISE À TAILLE HUMAINE

L'artisanat du bâtiment recrute beaucoup de jeunes et des personnes en reconversion professionnelle ayant obtenu un diplôme du métier ou une expérience professionnelle parce qu'il leur offre la stabilité de l'emploi, une rémunération intéressante et des perspectives d'évolution.

- Les salarié(e)s peuvent évoluer vers des postes à responsabilités (responsable d'atelier, chef de chantier, ...) car la formation ne s'arrête pas après l'école, elle se poursuit tout au long de la vie. Des formations professionnelles sont financées par les entreprises et permettent de se perfectionner et de prendre de nouvelles responsabilités. Dans une petite entreprise, les cycles de décision sont plus courts, le chef d'entreprise est plus accessible, les missions et fonctions de chacun plus variées. On y trouve plus facilement sa place pour exprimer sa créativité et faire preuve d'autonomie.
- Sur les chantiers, les équipes sont souvent organisées en binôme. Cette organisation est particulièrement formatrice et permet d'acquérir une expérience solide dans le métier. Elle renforce la responsabilisation et l'autonomie des équipes. Certains salariés peuvent ainsi exercer des missions très variées : technique, commercial, management ou suivi de chantier.

DEVENIR SON PROPRE PATRON

L'artisanat du bâtiment est l'un des rares secteurs où l'on peut créer ou reprendre une entreprise avec au minimum un diplôme de niveau 3 dans le bâtiment (CAP, titre professionnel, ...) en poche et/ou une expérience professionnelle d'au moins trois années dans son métier. De nombreux créateurs et repreneurs viennent également d'un autre environnement professionnel notamment de l'industrie.

Quel que soit le profil du futur chef d'entreprise, pour diriger une entreprise artisanale du bâtiment être bien accompagné dans son projet et se former est primordial. La gestion financière, le pilotage d'un chantier, la stratégie d'entreprise et les techniques commerciales, le management sont autant de compétences indispensables à acquérir pour développer l'entreprise et garantir sa pérennité dans le temps.

- Il existe de nombreuses opportunités dans l'artisanat du bâtiment et beaucoup se lancent dans la création ou reprise d'une entreprise. En 2023, on compte 88 300 créations d'entreprise dans le secteur.



TRAVAILLER ENSEMBLE ENTRE PROFESSIONNELS DE TOUS CORPS D'ÉTAT

En raison notamment de la réglementation énergétique, la façon de travailler des entreprises artisanales du bâtiment change progressivement. La mise en réseau collaboratif entre artisans de différents corps d'état s'organise : les entreprises artisanales du bâtiment se regroupent pour proposer au client une offre globale et font évoluer leur méthode de travail avec le développement des plateformes collaboratives, des réseaux sociaux, ...

- Concrètement, demain, un menuisier va travailler avec un maçon mais également un climaticien, un spécialiste thermique, un paysagiste, ... Le travail en réseau va fortement se développer favorisant un accès aux marchés plus importants et une simplification des relations clients.

